

850 Chemin les véginières 84 660 MAUBEC Tél: 04 90 76 96 69 contact@sylvestre.fr

FICHE D'INFORMATION PRÉALABLE À L'ADMISSION DES DÉCHETS

CADRE RÉSERVÉ À NEGOCIA						
1ère Demande Renouvellement Validité du document :	□ □ 2024					
TOUTES LES LIGNES SONT À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT						
PRO	DUCTEUR OU DÉTE	NTEUR DU DÉCHET				
Raison Sociale : Adresse : Code Postal : Téléphone : N° Siret : N° TVA : Activité de l'établissement :		Forme Juridique : Ville : Mail : Code APE : Capital : Nom du dirigeant :				
CLIE	NT À FACTURER (si d	différent du producteur)				
Raison Sociale : Adresse : Code Postal : Téléphone : N° Siret : N° TVA : Activité de l'établissement :		Forme Juridique : Ville : Mail : Code APE : Capital : Nom du dirigeant :				
	QUANTITÉ ET CONI	DITIONNEMENT				
Tonnage prévisionnel en tonne : Conditionnement :	☐ Vrac ☐ Palettes fili	☐ Annuel☐ Benne☐ Big-bag	☐ Ponctuel ☐ Balles ☐ Autre			
IDENTIFICATI	ON DU DÉCHET (REI	MPLIR 1 FICHE PAR D	ÉCHET)			
Origine géographique du déchet : Nature du déchet : Renseigner impérativement le code no La codification du déchet reste de la Se référer à la liste de codification or	a responsabilité du p	roducteur de déchet.	·			
Composition du déchet (constituants principaux, nature physique et chimique) :						
Apparence du déchet : Odeur : Couleur :	Solide Forte Claire	Liquide Moyenne Moyenne	☐ Granulé ☐ Faible ☐ Foncée			
PROCÉDURE D'OBTENTION DU DÉCHET						
Source du déchet :						

☐ Déchets provenant du traitement mécanique des déchets

des paysagistes

☐ Déchets des commerces, des industries, des administrations, des exploitations agricoles,

	Déchets de construction et de démolition		
	Autre provenance : décrire		
		Paraphe :	Page : 1/3
	TRANSPORTEUR OU COLLECTE	UR	
	Le producteur transporte son déchet et fournit le le premier apport.	protocole de sécurité	é complété et signé avan
	Le producteur, déléguant son transport, s'engage sécurité dûment complété et signé par chaque tr	· ·	-
	En l'absence du protocole de sécurité à jour, l'ap	porteur se verra refu	ser l'accès au site.
	RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR OU DU	J DÉTENTEUR	
Le producteur désigné :			
pollutions, des risque	son engagement de responsabilité au titre du cod es et des nuisances" Titre IV et s'engage à procure les à la bonne élimination de son déchet.		
 S'engage à fournir to spécifications de ce 	ute information nécessaire quant à l'identification de certificat.	du déchet et à livrer ι	ın produit conforme aux
	a connaissance des partenaires du circuit d'élimin indications stipulées sur ce certificat.	ation tout changeme	nt qui interviendrait sur le
de sécurité en vigue poids de chargemer	sport du déchet est effectué suivant la réglementat ur (assurances, habilitations, signalisation, bâchag nt et de déchargement). es déchets ne contiennent pas de déchets dangere	ge, signature du proto	
Certifie avoir pris cor	nnaissance de nos conditions générales de vente e	et s'engage à les resp	pecter.
Atteste l'exactitude d	es renseignements complétés sur ce certificat.		
	Signature et cachet du producteur ou détenteur	du déchet :	
	Nom du responsable :		
	Date :		
Vu les renseignements	ci-dessus, la société Négocia :		
П	Accepte la prise en charge pour l'année 2023.		
	Refuse la prise en charge pour l'année 2023.		
Motif du refus :	, J.,		
N° ACCEPTATION :	DATE DI	E VALIDITÉ :	

La société Négocia se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnité, en cas de non-conformité des déchets mentionnés sur cette fiche ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et/ou de tous évenements indépendants de sa volonté.

Ce document est valable jusqu'au 31/12/2023 et sera conservé cinq ans par la société à partir de sa date d'échéance.

SIEGE SOCIAL : Négocia - Groupe Sylvestre - 850 chemin des végignières - 84 660 MAUBEC - Tél. : 04 90 76 96 69 - Mail : contact@sylvestre.fr Capital : 60 000 € - RCS Avignon 438 774 036 - Siret 438 774 036 00034 - Code APE 4941 B

Paraphe: Page: 2/3

ANNEXE CODE NOMENCLATURE

EMBALLAGES

BOIS	15 01 03
CARTONS	15 01 01
PLASTIQUES	15 01 02
POLYSTYRENE	15 01 02
VERRE	15 01 07

AUTRES

ARCHIVES (PAPIERS/CARTONS)	15 01 01
ARCHIVES (DND)	17 09 04
BOIS	17 02 01
CARTONS	15 01 01
DEEE DIVERS	16 02 14
DEEE ECRANS	16 02 13
DEEE FROID	16 02 11
DND (Déchets Non Dangereux)	17 09 04
GRAVATS	17 01 07
GYPSE	17 08 02
METAUX	17 04 07
PAPIERS	15 01 01
PARE BRISE	16 01 20
PLASTIQUES	17 02 03
PNEUS	16 01 03
POLYSTYRENE	17 02 03
VEGETAUX / SOUCHES	17 02 01
VERRE	20 01 02

COLLECTIVITE

ARCHIVES (PAPIERS/CARTONS)	20 01 01
ARCHIVES (DND)	20 03 01
BOIS	20 01 38
CARTONS	20 01 01
DEEE DIVERS	20 01 36
DEEE ECRANS	20 01 35
DEEE FROID	20 01 23
DND (Déchets Non Dangereux)	20 03 01
GRAVATS	17 09 04
GYPSE	17 08 02
METAUX	20 01 40
PAPIERS	20 01 01
PARE BRISE	16 01 20
PLASTIQUES	20 01 39
PNEUS	16 01 03
POLYSTYRENE	20 01 39
VEGETAUX / SOUCHES	20 02 01
VERRE	20 01 02